

NOU[S]VELLES



© iStock

DOSSIER

LOGEMENT ET PRÉCARITÉ (3-6)

ATELIER GALIFFE

ACCUEILLIR SANS EXCLURE : UN ÉQUILIBRE FRAGILE (7)

(ÉDITO) LOGEMENT, ASILE, PRÉCARITÉ : UNE MÊME CRISE SOCIALE

La crise du logement n'est plus seulement une question immobilière. À Genève, elle fragilise les familles, aggrave la précarité et met en péril la dignité humaine. Les témoignages recueillis au sein du CSP, comme les analyses des spécialistes, montrent que le logement est devenu l'un des principaux facteurs d'inégalités sociales. Les projets à venir doivent prendre en compte les besoins des plus fragiles et explorer d'autres manières d'habiter.

Répondre à cette crise exige des choix politiques forts : développer massivement des logements accessibles, mieux encadrer les loyers, limiter la spéculation immobilière et renforcer les dispositifs de soutien. Dans le domaine de l'asile comme

dans celui de la précarité sociale, il est aussi nécessaire de décloisonner les politiques publiques et de reconnaître que toutes ces situations renvoient à une même question fondamentale : celle du droit au logement.

Depuis une année, le service juridique du CSP propose un accompagnement mêlant conseils juridiques et médiation familiale pour les couples en séparation. Cette expérience révèle une réalité préoccupante : faute de logements abordables, des conjoints déjà séparés affectivement sont contraints de continuer à vivre ensemble. Les tensions s'aggravent alors et les enfants en subissent directement les conséquences. Même la garde partagée, pourtant encouragée par

la loi, devient inaccessible lorsque les parents n'ont pas les moyens de financer deux logements adaptés. Le partage des responsabilités parentales risque ainsi de devenir un privilège réservé aux ménages aisés.

Cette même crise frappe aussi les personnes en quête d'asile. La réouverture des abris de protection civile à Genève illustre l'absence persistante de vision à long terme. Héberger des êtres humains dans des bunkers sans lumière naturelle ni intimité ne peut constituer qu'un échec collectif. Depuis des décennies, les associations dénoncent ces dispositifs provisoires qui finissent par s'installer dans la durée. Genève paie aujourd'hui les conséquences de décisions politiques prises il y a une dizaine d'années, qui ont réduit

les capacités d'accueil. Le canton devrait s'inspirer de la vision du Conseil d'État neuchâtelois, fondée sur une répartition équilibrée des structures d'accueil et des dispositifs adaptés aux besoins.

L'accès au logement est aujourd'hui entravé par des loyers excessifs, des critères de solvabilité excluants et des politiques sociales et migratoires qui fragilisent certaines populations. Beaucoup de personnes travaillent en Suisse sans disposer des droits suffisants pour accéder à un logement stable. Une société se mesure à la manière dont elle traite les plus vulnérables. À Genève, la crise du logement est devenue une question de dignité humaine.

Alain Bolle

(MON JOB AU CSP GENÈVE) LES EFFETS DE LA CRISE DU LOGEMENT SUR LES FAMILLES EN SÉPARATION

Claudiane Corthay est juriste au CSP Genève depuis 20 ans. Elle partage ici son expérience sur un thème bien précis : celui de l'accès au logement lors des séparations.

Depuis environ une année, une nouvelle activité a été mise en place au sein du Service juridique du CSP en faveur des familles. Il nous est en effet apparu que les couples en processus de séparation re-

cherchaient non seulement des conseils juridiques, mais également un espace de dialogue propice à l'émergence d'accords, en particulier concernant le sort de leurs enfants. Formée en médiation familiale, j'ai ainsi proposé d'offrir un accompagnement alliant conseils juridiques et espace de parole. Au fil des mois, une des problématiques qui s'est imposée touche à l'impact du marché du logement

sur les familles en processus de séparation. Trouver un appartement à un loyer abordable à Genève relève en effet de la gageure.

Or, pour un couple en crise, il est souvent urgent de mettre de la distance entre les conjoints afin d'éviter une escalade du conflit. La situation devient plus sensible encore en présence d'enfants. Lorsque les moyens financiers sont modestes,

les couples peuvent ainsi se voir contraints de poursuivre la vie commune, tout en étant déjà séparés sur le plan affectif. Je suis alors amenée à les aider à composer avec cette dure réalité, à négocier par exemple des règles d'utilisation de l'espace permettant de rendre supportable la présence de l'autre au quotidien.

C'est aussi le mode de prise en charge des enfants qui est directement affecté par la tension du marché du logement. La mise en place d'un droit de visite élargi ou d'une garde partagée implique par exemple deux appartements permettant l'accueil digne des enfants. Pour les parents aux revenus modestes, c'est souvent impossible. Le partage équitable de la prise en charge des enfants, prévue pourtant par la loi, devient alors une affaire de riches.

Ce n'est qu'en assurant l'accès à des logements abordables que nous parviendrons à un meilleur équilibre dans le partage des responsabilités parentales.

Claudiane Corthay



(DOSSIER) RENDRE LA PAUVRETÉ INVISIBLE NE RÉSOULT RIEN

Alors que les réponses au sans-abrisme visent souvent à éloigner les personnes précaires de l'espace public, les causes profondes demeurent: marché du logement inaccessible, précarisation du travail et inégalités de droits. Hélène Martin, professeure à la HETSL, plaide pour des politiques fondées sur le droit au logement et l'écoute des personnes concernées.

On parle souvent de la difficulté d'accès au logement comme d'un problème de pénurie. En quoi est-ce une problématique plus large et systémique ?

Le problème de l'accès au logement découle d'abord du fait que le parc immobilier est largement privatisé, avec des loyers élevés et des critères de solvabilité excluants. En outre, les logements subventionnés sont insuffisants et soumis à des conditions restrictives. Dans le canton de Vaud, par exemple, l'aide individuelle au logement n'existe que dans certaines communes et nécessite plusieurs années de résidence.

Certaines dispositions légales fragilisent ensuite la possibilité d'individus ou de familles d'accéder au logement: par exemple le fait que les titulaires de certaines autorisations de séjour n'aient pas droit à l'aide sociale ou que d'autres voient remettre en question leur droit de séjour.

D'autres personnes vivent et travaillent en Suisse sans autorisation de séjour, notamment dans la construction, l'agriculture ou les services domestiques. Elles doivent alors recourir à des solutions précaires: hébergement d'urgence, sous-location, camping, squat, etc. Le sans-abrisme ne découle donc pas seulement d'un manque de logements, mais aussi de politiques migratoires, sociales et économiques.

Quand une personne se retrouve sans logement ou en hébergement d'urgence, qu'est-ce que cela produit concrètement dans les autres dimensions de sa vie ?

Le quotidien des personnes sans logement est extrêmement éprouvant. Chaque besoin fondamental devient une difficulté: dormir, manger, se laver, accéder à de l'eau, garder ses affaires, recharger son

téléphone ou simplement trouver un endroit où se reposer sans être contrôlé, verbalisé ou agressé.

Cette précarité affecte aussi les relations sociales et familiales: il devient difficile d'élever ses enfants, de suivre une scolarité, de maintenir une vie sociale ou simplement d'occuper une place normale dans la société.

Les personnes qui retrouvent un logement disent souvent se sentir à nouveau « *traitées comme des êtres humains* ». Cela montre à quel point l'absence de logement est indigne et déshumanisante.

Dans plusieurs villes, on voit se développer des réponses qui visent moins à résoudre le sans-abrisme qu'à le rendre moins visible. Qu'est-ce que cela dit de notre manière collective de traiter cette question ?

Ces politiques cherchent surtout à réduire la visibilité du problème sans en traiter les causes profondes: marché du logement, précarisation du travail et politiques migratoires. Le sans-abrisme est souvent présenté comme lié à des problèmes individuels – psychiatrie, addictions, parcours personnels – alors qu'il résulte principalement de mécanismes politiques, économiques et sociaux.

Beaucoup de personnes migrantes viennent en Suisse pour travailler sans avoir pleinement accès aux droits sociaux accordés aux résident·es ou risquent de perdre leur droit de séjour si elles les demandent. Certaines vivent dans des situations très précaires tout en occupant des emplois pénibles, dangereux, mais considérés comme indispensables à l'économie. Les solutions de survie qu'elles adoptent sont parfois criminalisées, par exemple lorsqu'il est interdit de dormir dans l'espace public. Cette gestion de la pauvreté produit

des formes d'exclusion et fragilise encore davantage les personnes concernées. Pourtant, le droit à des conditions de vie dignes est reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que par la Constitution fédérale et certaines constitutions cantonales, comme celle de Genève.

La loi genevoise sur l'aide aux personnes sans abri garanti depuis 2021 une couverture des besoins vitaux, mais elle ne suffit pas à résoudre durablement le problème ni à agir sur ses causes structurelles.

Au regard de vos travaux, quelles évolutions vous paraîtraient souhaitables dans les politiques publiques et dans les pratiques d'accompagnement ?

La politique du « logement d'abord », qui consiste à proposer un logement sans condition préalable, est une piste importante pour stabiliser les personnes concernées. Mais garantir réellement le droit au logement suppose aussi de mieux réguler le marché immobilier: limiter la vacance des logements, contrôler davantage les loyers et développer les aides au logement.



© DR

Il serait également nécessaire de réviser les dispositions qui limitent les droits sociaux des personnes migrantes.

L'accompagnement social doit être adapté aux situations. Certaines personnes ont uniquement besoin d'un logement stable, tandis que d'autres nécessitent un soutien plus large. Les approches collectives peuvent aussi aider à réduire la culpabilisation individuelle liée à la pauvreté.

Enfin, il est essentiel d'écouter les personnes concernées. Leur expérience constitue une expertise précieuse pour construire des réponses plus justes et adaptées.

Propos recueillis par
Elsa Gimenez

(+) PORTRAIT

Hélène Martin est professeure à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL | HES-SO). Elle a conduit différentes recherches sur l'exclusion de logement, dont actuellement le projet FNS « Visages du sans-abrisme. Une recherche ethnographique et participative dans deux cantons de Suisse romande », qui explore trois pistes: tenir compte de différents types d'habitats auxquels recourent les personnes sans abri et, le cas échéant, de l'alternance entre ces habitats; étudier globalement la problématique du sans-abrisme pour comprendre les expériences de sans-abrisme dans leur diversité; appréhender l'agentivité des personnes sans abri.

* <https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/detail/recherche/visages-du-sans-abrisme-une-recherche-ethnographique-et-participative-dans-deux-cantons-de-suisse-romande-7413>

(DOSSIER) ACCOMPAGNER MALGRÉ LES IMPASSES DU LOGEMENT

Négocier, rassurer, chercher des solutions provisoires ou durables: les assistant-es sociaux-les composent quotidiennement avec un marché du logement devenu inaccessible pour de nombreuses personnes en situation d'endettement. Un travail de terrain qui met en lumière l'urgence de réponses collectives et structurelles.

Sur le terrain, les assistant-es sociaux-les voient des équilibres fragiles vaciller, des budgets déjà tendus, happés par des loyers trop lourds, qui cèdent au moindre souffle d'imprévu. C'est avec cette réalité que les professionnel-les composent lorsqu'ils et elles activent le réseau, définissent des stratégies, tentent d'apporter des solutions durables et, surtout, privilégient un chemin vers la résilience et la dignité de la personne et de ses proches.

Sur la voie du désendettement, le coût du logement se dresse également comme une montagne à gravir. On allège les dettes, on tente d'équilibrer le budget, mais si le loyer reste un fardeau – ce qui est souvent le cas – la stabilité n'est que de courte durée. Les professionnel-les le savent: derrière chaque plan assaini peut se cacher une rechute annoncée.

Alors, le désendettement devient une veille constante, une tentative de tenir debout, plus qu'une promesse d'avancer.

LOGEMENT ET ENDETTEMENT: UNE SPIRALE À ENRAYER

Et puis, il y a aussi les portes qui se ferment ou qui ne s'ouvrent pas. Les dossiers criblés de poursuites, les actes de défaut de biens et les saisies compliquent l'accès à un toit et, plus largement, à une vie stable. Les assistant-es sociaux-les doivent alors faire preuve de créativité, se montrer persuasif-ves, négocier des fonds, inscrire leurs bénéficiaires sur les longues listes d'attente des fondations immobilières, composer des dossiers détaillés, chercher des interstices dans un système souvent rigide et, parfois aussi, se résoudre à orienter vers des abris provisoires.

Mais leur intervention ne s'arrête pas là. Ils s'engagent aussi activement pour des politiques sociales plus justes. Parce que le logement, ce n'est pas seulement un toit. C'est une condition essentielle de l'équilibre personnel et social, et ce à de nombreux égards. Des postulations refusées, des conditions d'habitat dégradées ou une relation tendue avec son propriétaire peuvent constituer une importante source de stress, d'isolement, voire dans certains cas, de dépression ou de maladie.

Dans cette lutte discrète, une évidence émerge: l'endettement et l'accès au logement s'entraînent fréquemment dans un cercle vicieux. Il faut donc intervenir sur les deux fronts pour être efficace. Mais une action conjointe des services sociaux et des personnes qu'ils accompagnent ne suffit pas. La saturation du marché de l'em-

ploi, l'explosion du coût de la vie, la stagnation des salaires, l'augmentation des taux d'intérêt, les pratiques de crédit abusives et l'offre de logement totalement déconnectée des réalités démographiques et sociales, sont autant de problèmes structurels qui rendent indispensable une transformation sociétale.

La promotion d'une éducation financière accessible à tous, l'aide au désendettement, l'encadrement sérieux de l'accès au crédit et de la publicité faite en ce sens, la garantie d'un accès au logement à un prix juste pour tous-tes et la protection des droits sociaux fondamentaux, doivent ainsi figurer dans l'ordre du jour de tous les acteur-ices politiques, sociaux-les et financier-ères de notre pays afin de garantir la paix sociale.

Tania Moya Ramirez



(DOSSIER) ASILE : LES ABRIS PC ONT ROUVERT À GENÈVE. ILS RESTENT INHUMAINS

Depuis novembre 2025, les abris de protection civile ont été progressivement ouverts à Genève pour y loger des personnes en quête d'asile. Ils mettent en lumière un manque de planification et d'anticipation récurrent.

Fin novembre, l'abri PC de Balexert a ouvert ses portes pour y héberger 80 requérant-es d'asile débouté-es, transféré-es d'une halle de Palexpo. Une ouverture très vite suivie par celle de l'abri PC d'Annevelle pour 90 personnes, alors qu'un troisième à Versoix vient d'ouvrir ses portes.

Voici plus de sept ans que l'utilisation des abris PC par les autorités cantonales avait pris fin, à la suite d'une longue mobilisation de personnes résidant dans ces bunkers et de la société civile. Cela fait bien plus d'années encore que la société civile dénonce un dispositif d'hébergement cantonal qui ne cesse de se densifier, arrive régulièrement à saturation, sans qu'une politique territoriale concrète et réfléchie soit mise sur pied dans la durée.

Bien sûr, dans un canton comme celui de Genève, où la crise du logement est permanente, où chaque parcelle fait l'objet de nombreuses convoitises et où les loyers sont élevés, les solutions ne sont pas nombreuses pour une population qui peut varier soudainement, reflet des désordres et des inégalités du monde. Il n'empêche que l'absence de planification pour créer des places d'hébergement, mais aussi pour favoriser la sortie des foyers de celles et ceux qui ont un

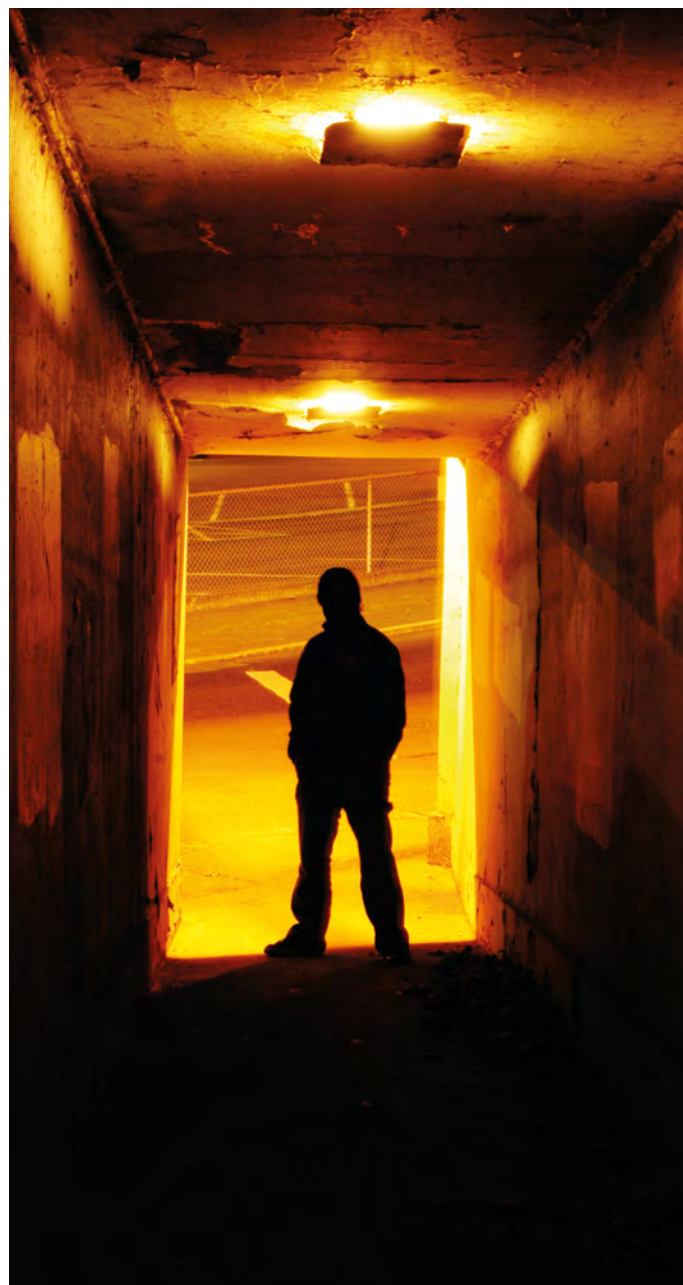
statut stable et ainsi libérer d'autres places, ne fait que sauter aux yeux.

POUR UNE POLITIQUE D'HÉBERGEMENT DIGNE ET ANTICIPÉE

En effet, la situation actuelle n'est ni nouvelle, ni inattendue. Cela fait maintenant plus de 40 ans que chaque période de « crise », bien souvent interne à l'Hospice général, est marquée par le recours à ces abris*. Et à chaque fois, les défenseur-ses du droit d'asile de rappeler que les bunkers ne sont en aucun cas une solution, même de dernier recours. N'oublions pas que les conditions de vie y sont intenable. Ils sont prévus pour des situations d'urgence et de courte durée, pas pour y héberger des êtres humains pendant une durée indéfinie.

Il est plus qu'urgent que soient mis en place une politique d'accueil et un plan d'action concret qui respectent la dignité humaine, indépendamment du statut administratif de la personne, et qui tiennent compte du besoin structurel sur le canton de nouvelles places d'hébergement dans le domaine de l'asile.

Genève devrait s'inspirer de la vision du Conseil d'État neuchâte-



© iStock

lois, qui travaille à l'évolution du dispositif de premier accueil, avec une orientation modulable et une répartition géographique équilibrée sur le territoire afin de disposer

de structures de taille adaptée, intégrées dans la communauté et capables de répondre aux variations des flux d'arrivées.

Le CSP comme les autres organisations de la société civile sont convaincus que cette réflexion doit être décloisonnée et que l'hébergement dans le domaine de l'asile ne peut être pensé en déconnexion avec le logement de toutes les catégories de personnes précaires.

Raphaël Rey

* Pour un historique complet, voir CSP Genève, Genève, terre d'asile?, Labor et Fides, 2022, pp. 125-138.

(+) TÉMOIGNAGE DE PERSONNES LOGÉES DANS CES ABRIS, IL Y A DE CELA PLUS DE 10 ANS

« Nous vivons sous terre, entassés, sans fenêtres, sans air, sans soleil [...]. Nous avons de gros problèmes d'hygiène, de nourriture et de sommeil, qui altèrent gravement notre santé tant physique que psychique. [...] La promiscuité nous expose sans cesse aux maladies et à la contagion, d'un simple rhume à la grippe intestinale en passant par la gale. Sans parler des punaises de lit. L'air est difficile à respirer. Nous souffrons de problèmes oculaires et de maladies de peau. [...] La lumière est allumée 24 heures sur 24, nous empêchant de dormir. Tout comme le bruit, la ventilation, le fait que les lits soient connectés entre eux, les ronflements des uns et les cauchemars des autres. Nous n'avons aucune intimité. »

Source Extrait d'une lettre du collectif Stop bunkers adressée aux autorités genevoises, Hiver 2014

(DOSSIER) « LE LOGEMENT NE DOIT PAS ÊTRE SEULEMENT UN TOIT, MAIS UN LIEU DE COHÉSION SOCIALE »

Le mal-logement à Genève ne se résume plus à une simple pénurie de logements. Derrière les statistiques et les taux de vacance historiquement bas, se cachent des réalités sociales de plus en plus préoccupantes : familles entassées dans des appartements trop petits, jeunes adultes contraints de retourner vivre chez leurs parents, personnes âgées isolées, ménages qui consacrent jusqu'à 40 % de leurs revenus à leur loyer. À travers les propos de Annick Hmidan-Kocherhans, Secrétaire générale de la Fondation Nicolas Bogueret (FNB), se dessine une analyse lucide d'une crise qui dépasse largement la seule question immobilière.

« *Le logement est un droit fondamental inscrit dans la Constitution* », rappelle Annick Hmidan-Kocherhans. À Genève, cette réalité prend une dimension particulièrement aiguë. La FNB permet de loger des familles vivant dans des situations de suroccupation extrême : « *Une famille de cinq personnes dans un trois-pièces, ce n'est pas exceptionnel.* » Les conséquences sont nombreuses : tensions familiales, difficultés scolaires, fatigue psychique, conflits de voisinage. Dans certains cas, même les conditions minimales d'étude ou de repos ne sont plus réunies.

Le mal-logement produit également une fragilité économique majeure. « *La première chose que les ménages paient, c'est leur loyer* », souligne la Secrétaire générale. Beaucoup de familles réduisent alors d'autres dépenses essentielles : alimentation, santé ou assurances maladie. Le logement devient une priorité absolue, au prix parfois d'un basculement progressif dans la précarité. Cette pression est renforcée par un marché immobilier genevois devenu inaccessible pour une partie importante de la population. Certains loyers atteignent des

niveaux « *totalelement déconnectés de la réalité sociale* ».

Mais le problème ne se limite pas aux prix excessifs des logements. La qualité et l'accessibilité des logements sont tout aussi centrales. Pour la Fondation Nicolas Bogueret, un logement digne doit être abordable, bien construit et pensé pour favoriser le vivre-ensemble. C'est dans cette perspective que les coopératives sont régulièrement citées comme un modèle inspirant. Elles permettent de proposer des loyers « *20 à 40 % moins chers* » que ceux du marché classique, tout en garantissant une meilleure qualité architecturale et énergétique.

Au-delà de la question économique, le rôle du logement dans la cohésion sociale revêt une dimension souvent oubliée. Pour la Fondation Nicolas Bogueret, il ne suffit pas de construire des immeubles ; encore faut-il créer des lieux de vie. « *Le logement ne doit pas être seulement un toit, mais un lieu de cohésion sociale.* » Cette philosophie se traduit par de nouveaux projets favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle afin d'éviter les phénomènes de « *ghettoisation* ».

Les nouveaux métiers de coordinateur d'immeuble ou de quartier apparaissent ici essentiels. Leur rôle consiste à créer du lien entre les habitants, repérer les situations d'isolement et accompagner les dynamiques collectives. « *Quand on connaît son voisin, il se passe autre chose dans un immeuble* », résume-t-elle. L'expérience du Covid a d'ailleurs démontré l'importance de ces solidarités de proximité, notamment dans les coopératives où les habitants se sont organisés pour aider les personnes vulnérables.

Les nouveaux quartiers représentent également une opportunité de repenser l'habitat. À Meyrin, l'écoquartier du Verger est cité comme un exemple de développement plus participatif. Les futurs habitants ont été impliqués très tôt dans la conception du quartier, permettant l'émergence de projets collectifs et d'espaces communs. « *Il fallait éviter de construire un quartier dortoir* », explique la Secrétaire générale. Mais elle insiste aussi sur la nécessité d'anticiper les besoins en coordination sociale et de financer durablement ces dispositifs.

Enfin, Annick Hmidan-Kocherhans ouvre des pistes concrètes pour imaginer le logement de demain. Parmi elles, le développement des « *clusters* », une forme d'habitat mêlant espaces privatifs et lieux partagés. Ce modèle permettrait à des familles monoparentales, des personnes âgées ou des familles recomposées de mutualiser certaines tâches et de rompre l'isolement. « *La société évolue, mais le logement n'a pas suivi* », constate-t-elle. Et les typologies traditionnelles ne correspondent plus toujours aux réalités familiales et sociales actuelles.

Derrière cette réflexion se dessine une conviction forte : la crise du logement ne pourra être résolue uniquement par la construction de nouveaux immeubles. Elle nécessite un changement de regard sur l'habitat, davantage de coopération entre acteurs publics, privés et associatifs, ainsi qu'une volonté politique de considérer le logement comme un véritable bien commun. « *Investir dans la cohésion sociale coûte toujours moins cher que réparer plus tard les conséquences de l'exclusion et de la précarité* », conclut la Secrétaire générale.

Laure Bourron-Heurtier

(+) LA FONDATION NICOLAS BOGUERET EN BREF

Créée en 1958 par des membres du Centre social protestant, la Fondation Nicolas Bogueret œuvre en faveur du logement social et abordable à Genève. Elle développe des projets de construction et de transformation de bâtiments destinés à loger des publics fragilisés, des familles modestes, des jeunes en formation et des seniors.

La Fondation travaille en étroite collaboration avec le CSP, qui participe notamment à l'attribution des logements via son service social. Pour mener à bien ses missions, elle s'appuie sur un conseil composé de membres avec des compétences issues des domaines de l'immobilier, de la gestion et du social dans lequel siège notamment le directeur du CSP.

(+) ANNICK H MIDAN EN QUELQUES MOTS

Engagée depuis plusieurs années sur les questions de logement abordable, Annick Hmidan a découvert cet univers durant ses études universitaires en travaillant pour la Ciguë, une coopérative de logement destinée aux personnes en formation. Cette expérience a marqué le début d'un engagement militant en faveur d'un accès au logement plus juste, tant pour les étudiant-es que pour les familles.

Aujourd'hui Secrétaire générale de la Fondation Nicolas Bogueret, elle a postulé à cette fonction par « *quête de sens* ». Elle souligne également l'importance du travail collectif au sein de la Fondation, porté par des compétences complémentaires issues des domaines du social, de l'immobilier et de la gestion.

(SERVICE) ACCUEILLIR SANS EXCLURE : UNE RÉALITÉ QUI DURE DEPUIS 40 ANS

Lieu ouvert et accessible destiné aux personnes confrontées à la solitude, en recherche de contact, qui ressentent de la souffrance ou traversent des moments de fragilité, l'Atelier Galiffe propose un espace où elles peuvent simplement venir et être là, telles qu'elles sont. On y vient pour se poser, créer, échanger, être en lien, partager, discuter. Cet accueil repose sur des conditions simples mais essentielles: le respect du cadre proposé et du vivre-ensemble.

Sa qualité tient avant tout au lien: lien entre participants, lien avec les animateurs, lien à un espace suffisamment sécurisant pour permettre une présence apaisée. Mais accueillir sans exclure suppose aussi de préserver un équilibre. Depuis l'automne dernier, cet équilibre est souvent mis à l'épreuve.

Le lundi, en particulier, donne à voir cette tension. C'est en effet le jour du repas commun à Galiffe. Les tables se remplissent vite, les places viennent à manquer, les échanges se superposent, le niveau sonore monte. Pensé pour accueillir 22 personnes, l'Atelier en reçoit désormais bien davantage. Il n'est pas rare qu'entre 35 et 40 personnes soient présentes, notamment les jours de repas. Cette affluence, devenue régulière, n'est pas sans conséquence.

DES BESOINS CROISSANTS, DES ESPACES SATURÉS

Un accueil à bas seuil n'est pas un accueil sans limites. Lorsque le nombre dépasse largement la capacité prévue, la qualité de présence et d'accompagnement se fragilise. Le temps relationnel se réduit, l'attention portée à chacun devient plus difficile et les dynamiques de groupe peuvent se tendre. Le bruit, la densité, la difficulté à trouver sa place altèrent ce qui fait la valeur de tels espaces: offrir un cadre suffisamment contenant pour favoriser l'apaisement, la rencontre et parfois une remise en mouvement.

Cette situation n'est pas isolée. De nombreux acteurs du champ social relèvent aujourd'hui une intensification des besoins: augmentation des situations de pré-

carité, mais aussi besoin accru de lien social, d'appartenance et de reconnaissance. Les lieux à haute accessibilité apparaissent ainsi comme des espaces essentiels, qui semblent être de plus en plus sollicités.

GRANDIR SANS PERDRE L'ESSENTIEL

Ce constat ouvre sur des questions de fond. Comment continuer à accueillir largement, sans exclure, tout en garantissant des conditions dignes et soutenables pour tous? Comment préserver la qualité du lien lorsque le nombre augmente?

Ces questions appellent un travail de réflexion et d'ajustement: maintenir une haute accessibilité sans renoncer à la qualité du cadre et de la présence. Trouver des formes

d'accueil qui restent ouvertes tout en étant contenantes. Inventer, peut-être, de nouvelles manières de s'agrandir.

Dans cette perspective, l'ouverture d'un second espace prévue au printemps prochain, dans le quartier de la Cartoucherie à Genève, constitue une évolution importante. Elle ne suffira pas à elle seule à répondre à l'ensemble des enjeux, mais elle s'inscrit dans cette dynamique de repenser les conditions d'un accueil à la fois ouvert, digne et humain.

Car derrière les chiffres et les questions d'organisation, il y a des personnes. Et la nécessité, toujours, de pouvoir leur offrir un lieu où il reste possible de venir, de s'asseoir... et simplement d'être là.

Karin Breuninger



(ACTUALITÉ) « GENÈVE A DE LA CHANCE DE POUVOIR COMPTER SUR LE CSP »

Arrivé en 2008 à la tête du CSP Genève, Alain Bolle prend sa retraite fin septembre. Il revient pour nous sur 18 ans d'engagement et les enjeux qui nous attendent.

Vous êtes entré au CSP en pleine crise des *subprimes*. Aujourd'hui, une nouvelle crise menace avec le blocage du détroit d'Ormuz. Comment ces crises impactent-elles notre canton ?

Le Covid hier, la guerre aujourd'hui, impactent surtout le moral, particulièrement des personnes qui sont confrontées à la précarité.

Aujourd'hui, la question qui me pré-occupe est la cohésion sociale. On parle toujours de la classe moyenne inférieure. Mais on voit une partie de l'échiquier politique chercher à faire des économies sur le dos des plus précaires. Nous avons une responsabilité par rapport à la cohésion sociale. À nous de mener des actions pour la faire exister.



© Eric Rosset

Jeune, vous avez travaillé dans le milieu hospitalier. On vous a vu très réactif durant la crise Covid. Vous qualifieriez-vous comme un « urgentiste du social » ?

Je considère que cette urgence sociale existe bel et bien à Genève. L'action du CSP se déploie cependant sur plusieurs temporalités : celle de l'intervention immédiate et le temps long du plaidoyer.

Cette dimension est essentielle, elle peut être fatigante aussi. En 2012, nous soutenions une motion au Grand Conseil, « *Mieux connaître la précarité pour mieux la combattre* ». La création d'un Observatoire de la précarité est inscrite dans la loi depuis 2025. Mais rien ne permet d'affirmer qu'il verra le jour. Or, les décisions politiques doivent s'appuyer sur des connaissances approfondies. Faute de quoi, on laisse la place aux représentations et aux lectures politiques à l'emporte-pièce.

Selon vous, quels défis sociaux attendent encore Genève ces prochaines années ?

La formation professionnelle et l'insertion sont un enjeu central à mes yeux. L'accompagnement des

chômeur-ses doit être complètement repensé. Je suis convaincu qu'il faut leur offrir de véritables possibilités de réorientation professionnelle. Des dispositifs existent. Mais trop peu de personnes en bénéficient, et souvent trop tard. Enfin, la question de l'activation de la « *dépense passive* » [*aide sociale et indemnités chômage – ndlr*] doit absolument trouver une réponse. Selon cette approche, l'employabilité des bénéficiaires de l'aide publique est valorisée, par exemple auprès d'entreprises sociales, grâce à un financement public-privé.

Vous êtes très proche de la « communauté CSP ». Quel message souhaitez-vous leur adresser à la veille de votre départ ?

Genève a de la chance de pouvoir compter sur une association comme le CSP. Aux donatrices et donateurs, j'ai avant tout envie de dire merci. La question qui se pose est celle de la transmission de cette solidarité aux générations qui suivent. J'aimerais que chacune puisse entendre cette idée simple : votre don a de l'importance.

Je suis heureux d'avoir pu m'appuyer sur autant de compétences

au sein du CSP. Ce qui me touche particulièrement, c'est la fidélité des collaborateur-rices. Elle traduit un véritable attachement au sens du travail mené et aux valeurs portées par le CSP.

Et à votre successeur, Mathieu Crettenand, qui entrera en fonction début août ?

Je lui souhaite de pouvoir réaliser des projets et d'être nourri par leur richesse, comme je l'ai été. J'ai pu évoluer dans un environnement où la confiance était présente. Je souhaite à Mathieu Crettenand de pleinement trouver sa place, et à l'organisation de bénéficier de sa vision et d'une nouvelle manière de travailler.

Propos recueillis par
Carine Fluckiger

Retrouvez l'intégralité de cette interview sur :

› <https://csp.ch/geneve/la-grande-interview/>



(IMPRESSUM)

Edition genevoise

Centre social protestant Genève
Rue du Village-Suisse 14
CP 171, 1211 Genève 8
T 022 807 07 00, info@csp-ge.ch
CCP 12-761-4

IBAN

CH41 0900 0000 1200 0761 4

Tirage 3975 exemplaires

Rédactrice en chef Carine Fluckiger
Impression

PCL Presses centrales SA

Ont collaboré à ce numéro

Alain Bolle (Direction),
Laure Bourron-Heurtier
(Communication & RF),
Karin Breuninger (Lien social
et Insertion), Elsa Gimenez
(Services de consultation),
Claudiane Corthay (Service
juridique), Tania Moya Ramirez
(Service social) et Raphael Rey
(Service d'aide aux réfugié-es).

Conception et réalisation

www.buxumlunic.ch

(ADRESSES RENFILE)

BOUTIQUE EAUX-VIVES

Rue de la Mairie 15
T 022 736 45 81

BOUTIQUE JONCTION

Bd Carl-Vogt 34
T 022 328 22 04

BOUTIQUE PÂQUIS

Rue du Môle 1
T 022 731 65 41

BOUTIQUE PLAINPALAIS

Rue de Carouge 37
T 022 329 32 50

BROCANTE

**PLAN-LES-OUATES
(ESPACE TOURBILLON)**

Rte de la Galaise 17
T 022 794 55 40

BROCANTE MEYRIN

Rue Alphonse-Large 19
T 022 341 13 02

Imprimé sur papier respectant
l'environnement, certifié aux normes
FSC (gestion durable des forêts)